

BAROMÈTRE DES DROITS DES PERSONNES MALADES 2026

Rapport des résultats

Avril 2026



Christelle Craplet - Directrice
christelle.craplet@ipsos.com

Charlotte Beaudoin - Chargée d'études
charlotte.beaudoin@ipsos.com



Contexte et objectifs



France Assos Santé regroupe plusieurs centaines d'**associations nationales et régionales agréées de santé**, militant pour les droits des patients et des usagers. C'est l'organisation de référence pour **représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts**.

France Assos Santé mène chaque année le **Baromètre des droits des personnes malades**, afin de mesurer les évolutions par rapport aux années précédentes sur un certain nombre de sujets. **Les objectifs principaux sont :**



- D'évaluer le **niveau d'information des Français en matière de santé**
- De mesurer la **connaissance des droits des personnes malades** et leur **degré d'application** perçu
- D'évaluer les besoins en matière de **représentation des usagers**, la notoriété des dispositifs de représentation et la légitimité des acteurs
- De mesurer l'opinion des Français **sur différents sujets** tels que les pénuries de médicaments ou les dépassements d'honoraires.

Méthodologie

Toute mention dans une publication doit s'accompagner de la mention du partenaire Ipsos bva.



ÉCHANTILLON

Taille de l'échantillon : **1002 personnes, âgées de 15 ans et plus, représentatif de la population résidant sur le territoire français (métropole et DROM).**

La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, profession de l'interviewé et de la personne de référence du ménage, région et catégorie d'agglomération.



MÉTHODOLOGIE

Enquête réalisée par téléphone du 24 février au 15 mars.

NOTE DE LECTURE

Lorsqu'un résultat présenté sur la base d'un sous-échantillon (par exemple les femmes ou les moins de 35 ans) est significativement supérieur au résultat d'ensemble (avec un seuil de 95% de confiance*) il est présenté sur un fond bleu. Si le résultat est significativement inférieur au résultat d'ensemble (avec un seuil de 95% de confiance*), il est présenté sur un fond rose.

[*Le calcul des différences significatives (avec des seuils à 95%) s'appuie sur la méthode du khi2.]

Les résultats des questions sont comparés à ceux des quatre précédentes vagues du baromètre réalisées par téléphone en 2022 auprès de 1802 personnes, en 2023 auprès de 3690 personnes, en 2024 auprès de 1507 personnes et en 2025 auprès de 1303 personnes en France métropolitaine et dans les DROM âgées de 15 ans et plus. Les évolutions égales ou supérieures à 5 points par rapport à la vague réalisée en 2025 apparaissent ainsi.  

Ce rapport a été réalisé pour :



Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 « Etudes de marché, études sociales et d'opinion ». Il a été relu par Christelle Craplet, Directrice Ipsos bva Public Affairs France.

Principaux enseignements édition 2026 (1/2)

Prendre un rendez-vous médical : la galère pour 4 Français sur 10. Entre délais, refus, saturation... les obstacles sont multiples

91% des Français se disent satisfaits de leur relation avec les professionnels de santé, 87% de l'efficacité des soins reçus mais **4 Français sur 10 déclarent avoir vécu une mauvaise expérience pour obtenir une consultation au cours des douze derniers mois (+4 points par rapport à 2023).**

Parmi ceux qui ont vécu une expérience négative dans la prise de rendez-vous : **74% évoquent des délais beaucoup trop longs, 52% se heurtent à un médecin qui ne prend plus de nouveaux patients, 28% disent avoir essuyé un refus de rendez-vous, sans aucune explication ! Enfin, 26% déclarent ne pas trouver de médecin ou de spécialiste en secteur 1.**

Au global, c'est un Français sur quatre qui s'est vu refuser une consultation au cours de l'année passée – faute de place pour de nouveaux patients ou sans explication et presque un sur trois qui doit composer avec des délais de rendez-vous beaucoup trop longs.

Le dépassement d'honoraire : autre obstacle majeur dans l'accès aux soins

43% des Français ont été confrontés à des dépassements au cours des 12 derniers mois. Les cadres / retraités cadres et les plus âgés y ont davantage recours – tandis que les jeunes, les personnes en recherche d'emploi et les foyers modestes y sont beaucoup moins exposés (sans doute parce qu'ils renoncent en amont). **Les personnes souffrant d'une ALD y sont également particulièrement exposées (50%).**

Chez ceux qui ont payé un dépassement, **cette facture a eu des impacts très lourds pour 47% d'entre eux (surtout pour les foyers modestes : 63%) : sacrifices budgétaires (27%), retard ou espacement des soins (14%), voire renoncement à une partie ou à l'ensemble des soins (13%)**

Quand les médicaments manquent, les patients trinquent : plus d'un quart des Français ont été confrontés à une pénurie au cours de l'année passée, et près de la moitié se sont retrouvés sans solution alternative

27% des Français déclarent avoir été confrontés à une pénurie de médicaments au cours des 12 derniers mois (43% des personnes souffrant d'une ALD et 33% des femmes).

L'absence d'alternative alourdit la situation : **45% des personnes concernées n'ont reçu aucune solution de remplacement. Cela représente 1 Français sur 10 (13%) qui s'est retrouvé sans aucune alternative thérapeutique lorsqu'un médicament était manquant au cours de l'année passée.**

Principaux enseignements édition 2026 (2/2)

Santé et crédit : un quart des Français déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir un crédit en raison de leur état de santé

- Cette année, **26% déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir un crédit en raison de leur état de santé – soit 5 points de plus qu’en 2025**. Les personnes souffrant d’une **ALD restent les plus touchées (38%)**, une tendance déjà observée les années précédentes. **Par ailleurs, 17% des patients se sont vu proposer une assurance aux garanties réduites.**
- **1 Français sur 10 (13%) s’est vu refuser une assurance emprunteur pour des raisons de santé, un taux qui atteint 25% chez les personnes en ALD** et 21% chez les 50-64 ans.

La connaissance de la représentation des usagers et des droits des malades : une nette amélioration, mais une marge de progression persistante

4 Français sur 10 savent qu’ils peuvent être représentés à l’hôpital par des personnes chargées de défendre les droits des patients. Leur existence reste encore insuffisamment connue du grand public. Cette année, **on observe une progression notable de la connaissance des droits des personnes malades** : les Français déclarent connaître en moyenne **9,6 droits sur 13, contre 8,3 l’an dernier.**

De fortes marges de progrès subsistent pour certains droits :

- **Plus d’un quart des Français n’a jamais entendu parler du droit à voir sa douleur soulagée**
- **1 Français sur 3 ne connaît pas le droit de refuser ou interrompre un traitement.**
- **Près de 4 sur 10 ignorent la possibilité de rédiger des directives anticipées pour leur fin de vie**
- **38% n’a jamais entendu parler de la possibilité d’engager un recours pour être indemnisé en cas d’accident médical.**
- L’information sur le coût des soins demeure insuffisante : **un quart des Français (24%) ne connaît pas le droit d’être informé du coût des actes et du reste à charge, et une proportion similaire s’estime mal informée à ce sujet**
- À noter : pour ces indicateurs, les CSP- et les personnes résidant dans les DROM sont globalement moins informées que la moyenne, soulignant des disparités persistantes dans la connaissance des droits.

01

DROITS DES PERSONNES MALADES ET PERCEPTION DE L'APPLICATION DES DIFFÉRENTS DROITS



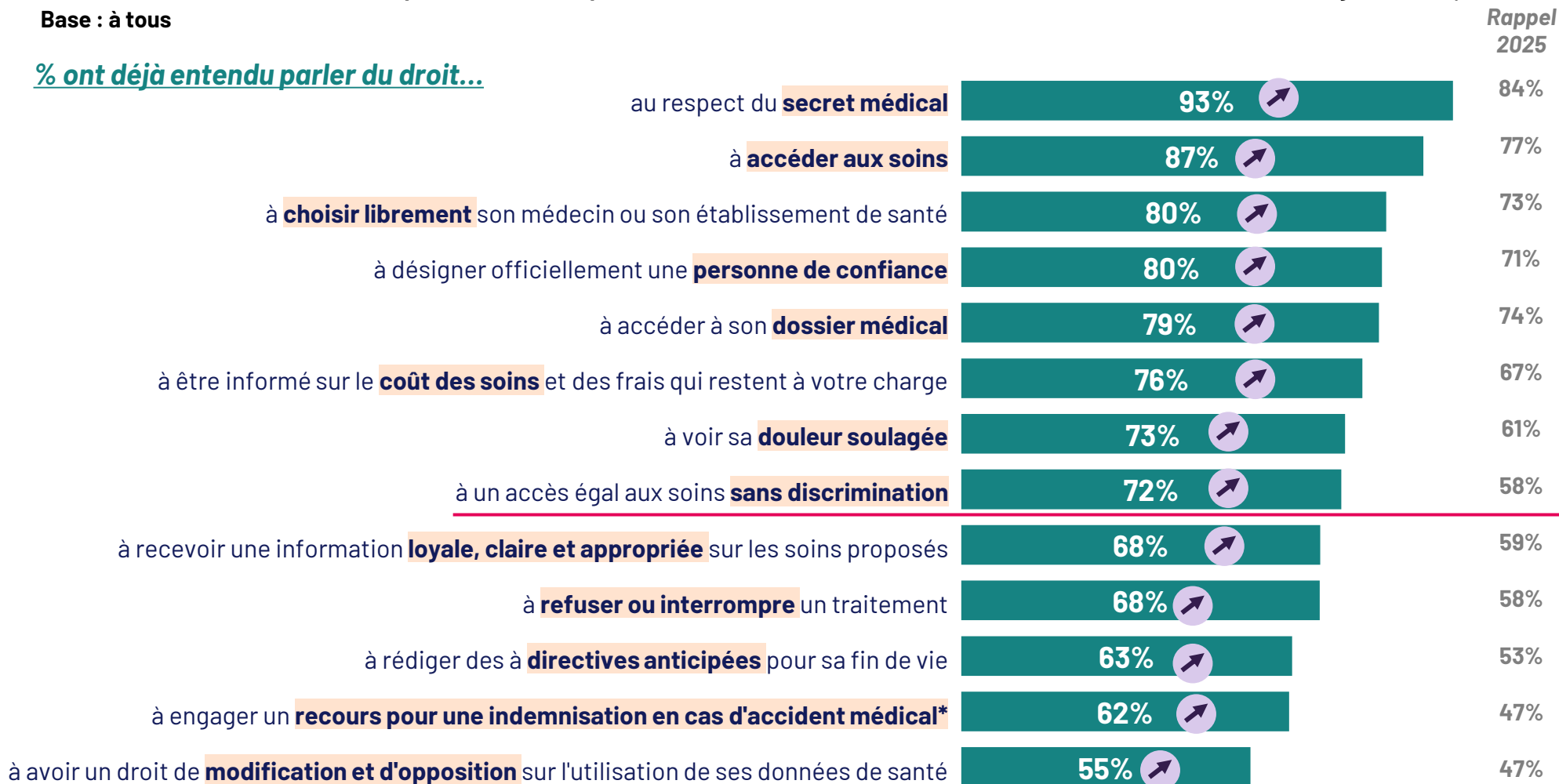
La notoriété des droits des personnes malades est très élevée et en progression. Les Français ont déjà entendu parler de près de 10 droits sur les 13 présentés, contre 8 en moyenne en 2025.

Le droit au respect du secret médical arrive largement en tête en termes de notoriété, suivi du droit d'accès aux soins. À l'autre extrémité, le droit de modification et d'opposition à l'utilisation de ses données reste encore assez méconnu : à peine plus d'un Français sur deux en a entendu parler.

Je vais vous citer différents droits qui concernent les personnes malades. Pour chacun d'entre eux, dites-moi si vous en avez déjà entendu parler.

Base : à tous

% ont déjà entendu parler du droit...



Nombre moyen de droits connus :

9,6/13

Rappel 2025 : 8,3/13

Des disparités selon les profils :

Cadres / Retraités cadres : 10,2/13

Moins de 35 ans : 9,9/13

France métropolitaine : 9,6/13

CSP - / Retraités CSP- : 9,2/13

DOM : 8,5/13

*Modification de l'item, en 2025 l'item était : « Le droit à engager un recours pour une indemnisation en cas de problème grave lié aux soins ».

Notoriété des différents droits - Détail

Un déficit d'information marqué chez les CSP- / Retraités CSP- et les résidents des DROM concernant plusieurs droits.

Je vais vous citer différents droits qui concernent les personnes malades. Pour chacun d'entre eux, dites-moi si vous en avez déjà entendu parler.

Base : à tous

% ont déjà entendu parler du droit...

	% ensemble	Genre		Age				Catégorie socio-professionnelle			Catégorie d'agglomération	
		Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+ / Retraités CSP+	Professions intermédiaires / Retraités prof.int	CSP- / Retraités CSP-	France métropolitaine	DROM
au respect du secret médical	93%	92%	94%	95%	94%	95%	88%	95%	94%	91%	93%	82%
à accéder aux soins	87%	87%	88%	91%	86%	88%	84%	88%	90%	85%	87%	86%
à choisir librement son médecin ou son établissement de santé	80%	80%	81%	79%	82%	81%	80%	83%	87%	78%	80%	81%
à désigner officiellement une personne de confiance	80%	78%	81%	81%	76%	80%	82%	79%	84%	78%	80%	82%
à accéder à son dossier médical	79%	77%	81%	84%	78%	73%	80%	80%	84%	75%	80%	57%
à être informé sur le coût des soins et des frais qui restent à votre charge	76%	75%	76%	78%	75%	74%	76%	78%	76%	74%	76%	66%
à voir sa douleur soulagée	73%	70%	75%	70%	67%	77%	78%	77%	75%	71%	73%	67%
à un accès égal aux soins sans discrimination	72%	69%	75%	81%	70%	69%	65%	75%	78%	65%	72%	55%
à recevoir une information loyale, claire et appropriée sur les soins proposés	68%	68%	68%	71%	64%	71%	65%	70%	73%	66%	68%	60%
à refuser ou interrompre un traitement	68%	64%	72%	76%	64%	62%	67%	68%	72%	65%	68%	61%
à rédiger des directives anticipées pour sa fin de vie	63%	57%	68%	61%	59%	59%	72%	67%	69%	58%	63%	41%
à engager un recours pour une indemnisation en cas d'accident médical*	62%	60%	64%	64%	58%	61%	64%	65%	61%	60%	62%	55%
à avoir un droit de modification et d'opposition sur l'utilisation de ses données de santé	55%	51%	58%	62%	55%	55%	46%	56%	56%	52%	55%	53%

*Modification de l'item, en 2025 l'item était : « Le droit à engager un recours pour une indemnisation en cas de problème grave lié aux soins ».

Quand ils connaissent les droits en question, les Français en évaluent très positivement l'application

Seul le droit de recours en cas d'accident médical recueille une appréciation moins favorable, avec un quart des Français jugeant qu'il est mal appliqué. Chez les personnes souffrant d'une ALD, la critique est plus marquée concernant l'information sur le coût des soins et le reste à charge. Les droits sont perçus comme « bien appliqués » dans des proportions comparables à 2025.

De votre expérience personnelle, pour chacun des droits suivants que vous avez déclaré connaître, dites-moi s'il vous semble bien appliqué vous concernant.

Base : aux personnes connaissant le droit cité et concernées par le droit

% bonne application parmi les personnes concernées



*Modification de l'item, en 2025 l'item était : « Le droit à engager un recours pour une indemnisation en cas de problème grave lié aux soins ».

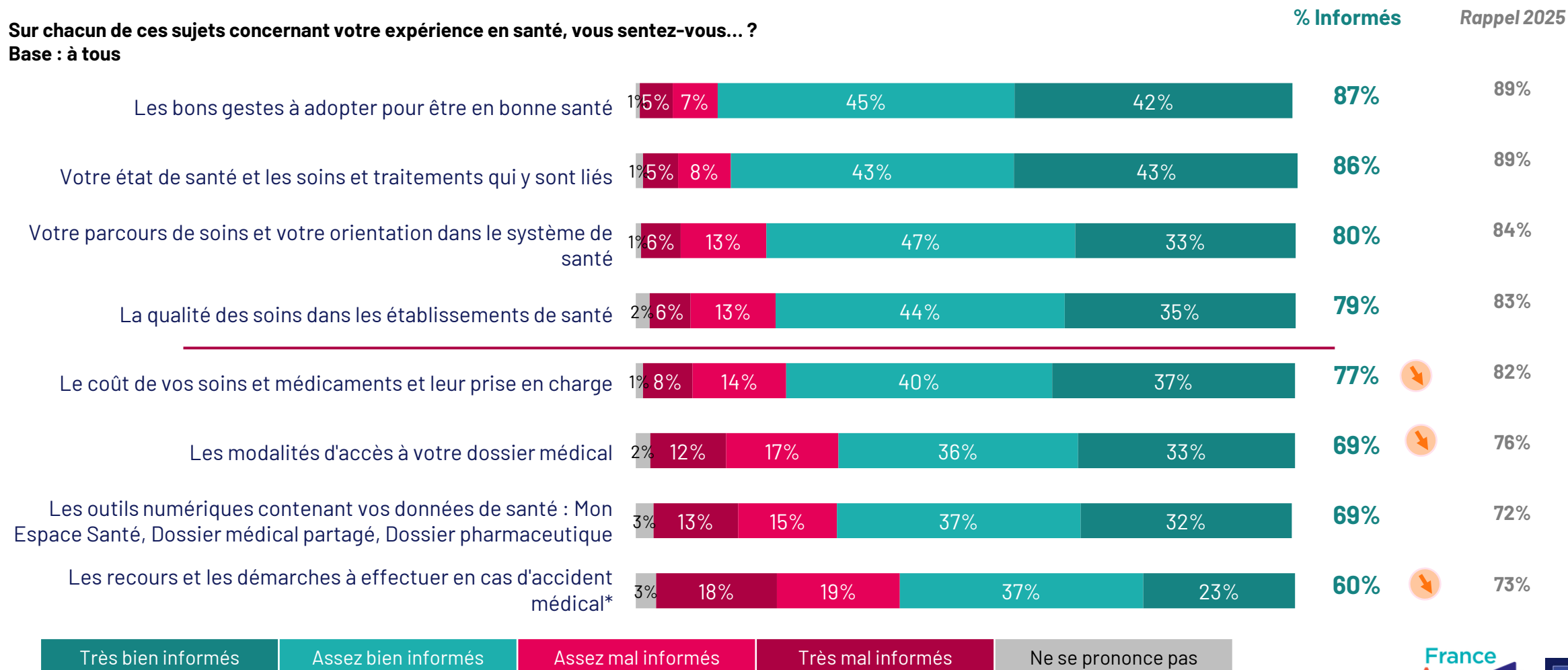
02

L'INFORMATION DES FRANÇAIS ET LEUR EXPERIENCE EN MATIÈRE DE SANTÉ



En parallèle à la progression de la notoriété des droits, l'expérience des Français dans leur parcours de santé et le sentiment d'être informés vis-à-vis de ces sujets restent élevés.

Cependant, près de trois sur dix font état d'un déficit d'information concernant les modalités d'accès au dossier médical (en baisse) ainsi que sur les outils numériques contenant les données de santé. Si le sentiment d'être informés sur les différents sujets stable dans la plupart des cas, on note une baisse significative du sentiment d'être informés sur le coût des soins et des médicaments pris en charge.



*Modification de l'item, en 2025 l'item était : « Le droit à engager un recours pour une indemnisation en cas de problème grave lié aux soins ».

Sentiment d'être informés des différents sujets - Détail

Les plus jeunes et les plus âgés se déclarent significativement plus informés que la moyenne sur les différents droits, contrairement aux 35-49 ans, qui le sont moins que la moyenne.

Sur chacun de ces sujets concernant votre expérience en santé, vous sentez-vous... ?

Base : à tous

% de Français se sentant bien informés concernant...	% ensemble	Genre		Age				Catégorie socio-professionnelle		
		Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+ / Retraités CSP+	Professions intermédiaires / Retraités prof.int	CSP- / Retraités CSP-
Les bons gestes à adopter pour être en bonne santé	87%	86%	88%	92%	85%	82%	89%	85%	87%	89%
Votre état de santé et les soins et traitements qui y sont liés	86%	85%	87%	88%	81%	87%	90%	87%	87%	86%
Votre parcours de soins et votre orientation dans le système de santé	80%	79%	81%	85%	71%	81%	84%	80%	78%	82%
La qualité des soins dans les établissements de santé	79%	78%	80%	84%	69%	76%	85%	79%	80%	78%
Le coût de vos soins et médicaments et leur prise en charge	77%	78%	76%	80%	69%	75%	84%	75%	72%	81%
Les modalités d'accès à votre dossier médical	69%	70%	69%	70%	61%	70%	76%	67%	68%	71%
Les outils numériques contenant vos données de santé	69%	67%	70%	77%	64%	69%	63%	68%	71%	69%
Les recours et les démarches à effectuer en cas d'accident médical*	60%	62%	58%	64%	54%	56%	66%	59%	55%	65%

Pas de différence significative selon le lieu de résidence, ni selon que la personne souffre d'une ALD.

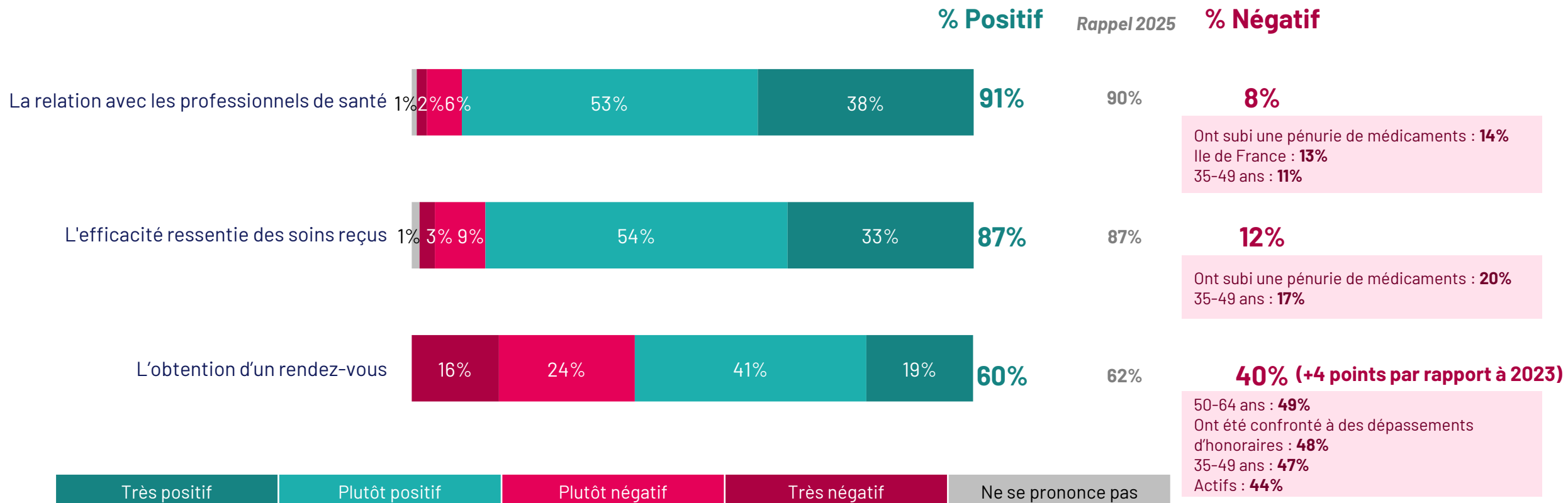
*Modification de l'item, en 2025 l'item était : « Le droit à engager un recours pour une indemnisation en cas de problème grave lié aux soins ».

Si la relation soignant-patient est vécue positivement par la quasi-totalité des Français, l'expérience pour obtenir un rendez-vous est problématique pour quatre Français sur dix.

Près de neuf Français sur dix jugent les soins efficaces – un avis moins partagé chez les personnes d'âge intermédiaire et celles ayant subi une pénurie de médicaments au cours des douze derniers mois. Mais l'accès aux rendez-vous demeure un point noir, sans amélioration depuis 2023, et qui tend même à se détériorer progressivement.

Si vous pensez globalement à vos expériences avec le système de santé au cours des 12 derniers mois, comment évalueriez-vous chacun des aspects suivants ?

Base : à tous



03

L'OBTENTION D'UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL



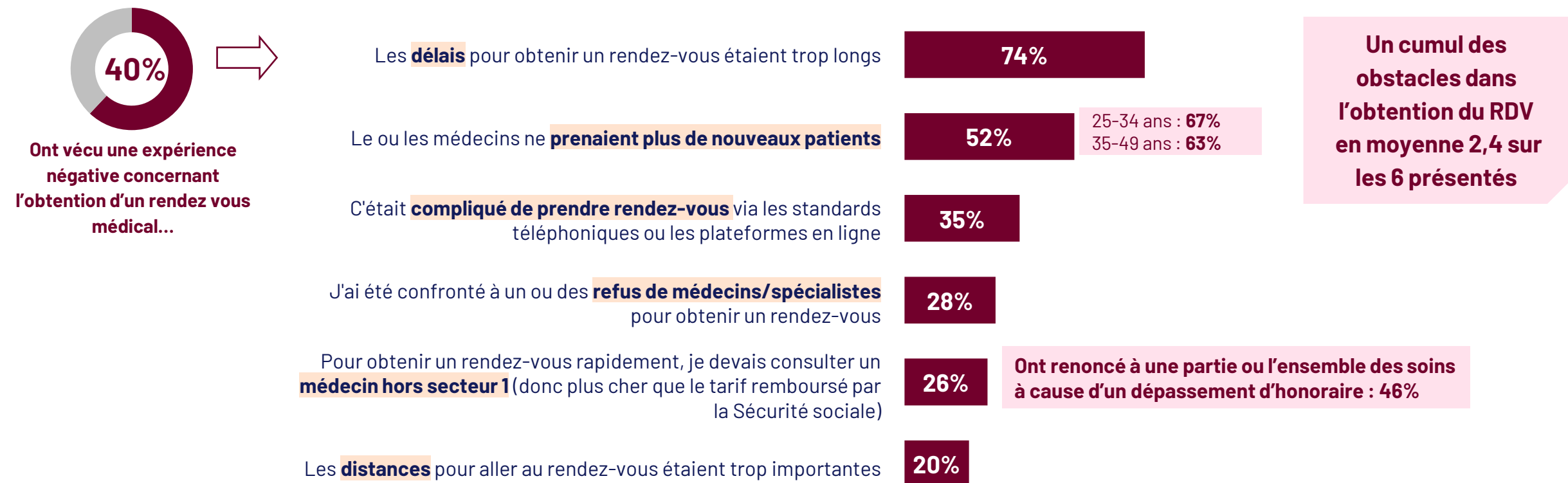
Pour ceux dont l'expérience d'obtention d'un rendez-vous a été négative, les trois quarts pointent avant tout des délais beaucoup trop longs.

La disponibilité des professionnels de santé devient également un enjeu majeur : parmi ceux ayant vécu une expérience négative, la moitié s'est heurtée à un médecin n'acceptant plus de nouveaux patients, et près de trois sur dix ont essuyé un refus sans même en connaître la raison.

Vous avez indiqué avoir vécu une ou des expériences négatives concernant l'obtention d'un rendez-vous médical. Pourriez-vous préciser les raisons principales ?

Nouvelle question

Base : à ceux qui ont vécu une expérience négative ou très négative dans l'obtention d'un rendez vous



> 100% car plusieurs réponses étaient possibles.

Ramené à l'ensemble de la population, cela représente un quart des Français au global confrontés à des difficultés d'accès aux soins en raison d'un refus – qu'il s'agisse d'un médecin n'acceptant plus de nouveaux patients ou d'un refus sans explication.

Selon le même calcul, près d'un Français sur trois rencontre des difficultés d'accès aux soins en raison de délais d'attente trop longs pour obtenir un rendez-vous.

Nouvelle question

Base : à ceux qui ont vécu une expérience négative ou très négative dans l'obtention d'un rendez vous (40% de la population)

% Refus pour cause de saturation + refus sans explication*

62%



Base : A tous

Un quart des Français (25%) a été confronté à des refus de consultation (médecins ne prenant plus de nouveaux patients ou refus sans précision) au cours des 12 derniers mois

% Les délais étaient trop longs

74%



Près d'un tiers des Français (30%) ont fait face à des délais de prise de rendez-vous médicaux trop longs au cours de l'année passée

* Sous total « Le ou les médecins ne prenaient plus de nouveaux patients » et « J'ai été confronté à un ou des refus de médecins/spécialistes pour obtenir un rendez-vous »

04

NOTORIÉTÉ DE LA REPRÉSENTATION DES USAGERS



Représentants des usagers à l'hôpital : une connaissance relativement limitée. Quatre Français sur dix savent qu'ils disposent de représentants des usagers à l'hôpital.

On observe des écarts importants selon les profils : les cadres / cadres retraités sont mieux informés que les CSP- / retraités CSP-, et les personnes souffrant d'une ALD disposent également d'un niveau de connaissance supérieur de ces représentants.

Saviez-vous qu'il existe des personnes qui vous représentent en tant qu'usager à l'hôpital ?

Base : à tous



% Les plus informés :



Savent qu'il y a des commissions des usagers dans les hôpitaux : **75%**
Cadres / Retraités cadres : **48%**
Ont une ALD : **47%**
Agglomération de moins de 2 000 hab. : **47%**
50 ans et plus : **43%**

% Les moins informés :



CSP - / Retraités CSP- : **36%**
35-49 ans : **33%**

*Pas de rappels. En 2025, on demandait : « Saviez-vous qu'il existe des personnes qui vous représentent en tant qu'usager à l'hôpital et à l'Assurance maladie ? »

A titre indicatif, 33% répondaient savoir qu'il existe des personnes qui vous représentent en tant qu'usager à l'hôpital et à l'Assurance maladie en 2025.

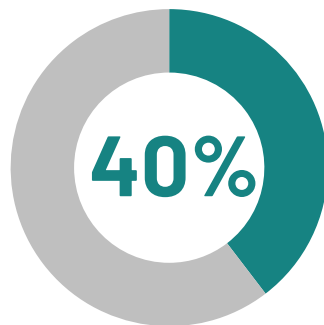
CDU et CCI : une notoriété globalement stable au fil des années, avec un frémissement positif pour les CDU.

Quatre Français sur dix ont déjà entendu parler des CCI, et trois sur dix des CDU. Comme l'an dernier, les plus âgés restent les mieux informés sur les CCI, comparés aux plus jeunes.

En matière de représentation des usagers de santé, avez-vous déjà entendu parler...

Base : à tous

CCI (ex CRCI)

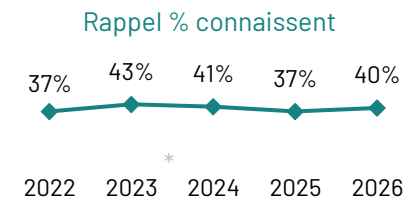


Des Français connaissent les commissions de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CCI ex CRCI)

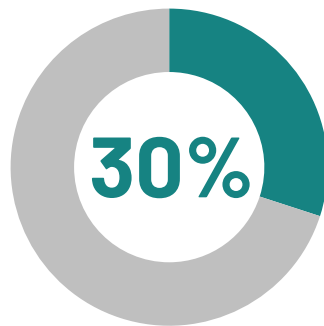
Dont 19% « sait exactement de quoi il s'agit. »

Agglo. de moins de 2 000 hab. : **47%**
50 ans et plus : **44%**

Moins de 35 ans : **33%**



CDU

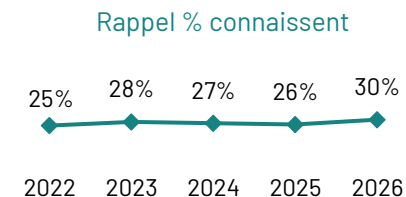


Des Français connaissent les commissions des usagers dans les hôpitaux (CDU)

Dont 15% « sait exactement de quoi il s'agit. »

Cadres / Retraités cadres : **40%**
Agglo. de moins de 2 000 hab. : **39%**
Ont une ALD : **37%**

Ouvriers / Retraités ouvriers : **20%**



62% des 25-34 ans ne connaissent aucun des deux, contre 50% des 50 ans et plus.

05

LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPRUNT

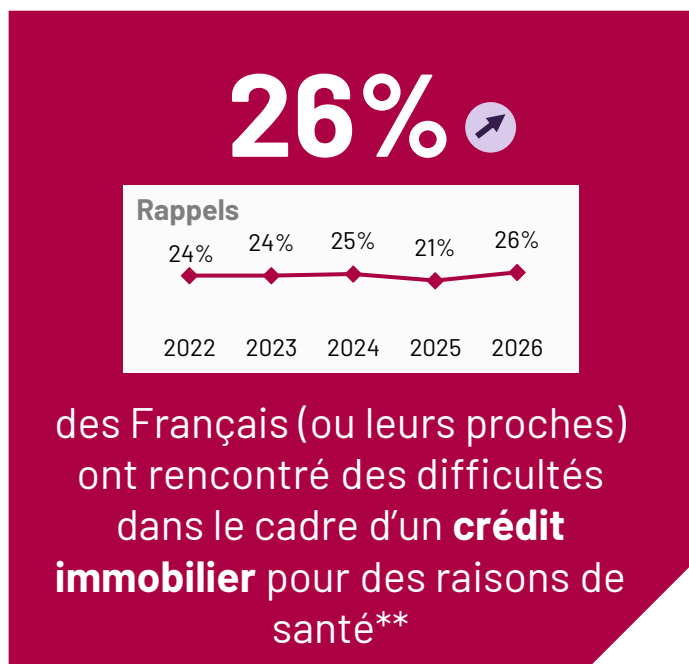


Un quart des Français a rencontré au moins un obstacle pour obtenir un crédit immobilier en raison de son état de santé, un chiffre en hausse de 5 points par rapport à 2025.

Le refus d'assurance touche un Français sur dix (un sur quatre parmi les personnes en ALD), mais ce sont surtout les garanties réduites ou exclusions qui augmentent significativement cette année, atteignant des niveaux records depuis 2022.

Les personnes en situation de handicap, malades ou ayant été malades peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'elles souhaitent emprunter. Vous-même ou l'un de vos proches (famille ou amis), avez-vous déjà été confronté à l'une de ces situations dans le cadre de l'accès à une assurance couvrant un crédit immobilier ?

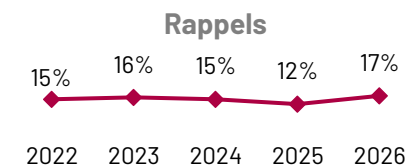
Base : à tous



Travaillent à leur compte : **39%**
 Ont une ALD : **38%**
 Agglo de - de 2000 hab : **34%**
 50-64 ans : **32%**

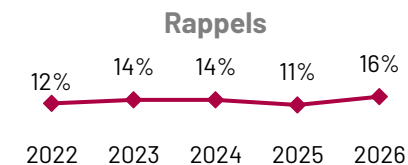
17% ↗ Une proposition d'assurance avec des garanties réduites

50-64 ans : **22%**



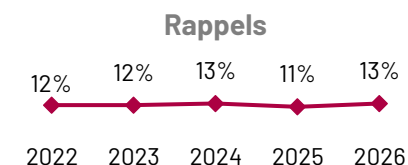
16% ↗ Une proposition d'assurance avec surprime ou exclusion de garantie*

Ont une ALD : **24%**
 50-64 ans : **22%**



13% Le refus d'assurance en raison de l'état de santé

Ont une ALD : **25%**
 50-64 ans : **21%**



*En 2025, l'item était 'Une proposition d'assurance avec surprime'.

**% répondant 'oui' à l'un des trois items

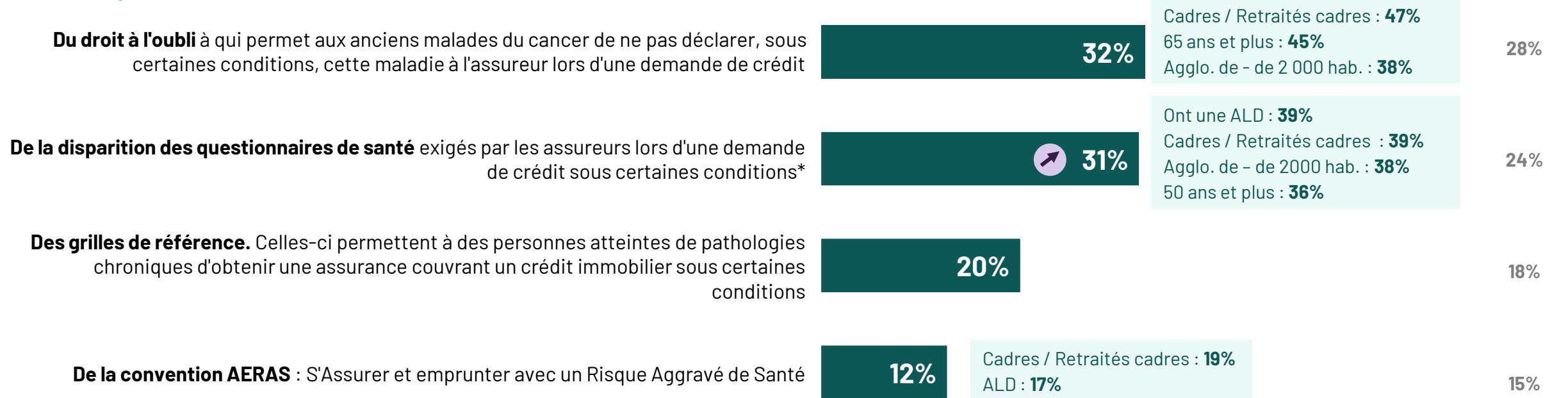
Les Français manquent d'informations sur plusieurs aspects liés à l'emprunt : seuls un tiers connaissent le droit à l'oubli, deux sur dix la disparition des grilles de référence, et un sur dix la convention AERAS.

Les personnes âgées et celles souffrant d'une ALD sont globalement plus au fait que la moyenne, un constat déjà observé l'an dernier. Cette année les notoriétés ont plutôt tendance à repartir à la hausse, à l'exception de la convention AERAS.

Avez-vous entendu parler...

Base : à tous

% Ont déjà entendu parler...



↓ **49% des Français (vs 56% en 2025) n'ont entendu parler d'aucune de ces mesures** : un taux encore plus élevé chez les habitants des DROM (74%), les moins de 35 ans (62%), et les CSP- / Retraités CSP- (54%).

*mesure en vigueur lorsque la part assurée par personne est inférieure ou égale à 200 000 euros

06

LES PÉNURIES DE MÉDICAMENTS



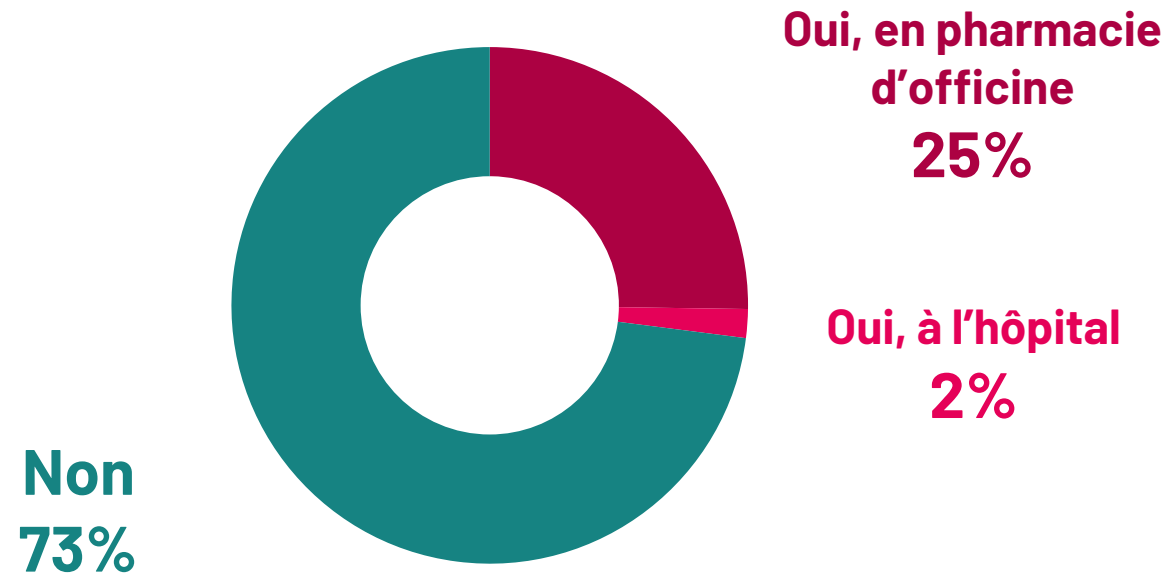
Pénurie de médicaments : plus d'un quart des Français a été touché en un an.

Une tendance particulièrement préoccupante chez les personnes souffrant d'une affection de longue durée, puisque plus de quatre sur dix ont subi une pénurie.

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de ne pas obtenir la délivrance d'un médicament pour cause de pénurie?

Base : à tous

27% des Français ont fait l'expérience d'une pénurie de médicaments au cours des 12 derniers mois*...
(43% chez ceux souffrant d'une ALD, 33% chez les femmes)



À noter : en 2025, les personnes souffrant d'une ALD et les femmes étaient déjà significativement plus touchées par les pénuries de médicaments.

Les années précédentes, la question était : « Vous est-il déjà arrivé de ne pas obtenir la délivrance d'un médicament en raison d'une pénurie ? »
En raison de l'évolution de la formulation de la question en resserrant la temporalité, le rappel n'est pas affiché.

Une tendance extrêmement préoccupante, puisque presque la moitié des Français touchés par une pénurie de médicaments au cours de l'année passée n'a pas eu d'alternative.

Soit un Français sur dix au global!

Face à cette pénurie, vous a-t-il été proposé une alternative ?

Base : à ceux ayant fait face à une pénurie de médicament au cours des 12 derniers mois

45% des Français touchés par une pénurie au cours des 12 derniers mois n'ont pas obtenu d'alternative (soit 13% des Français au global)

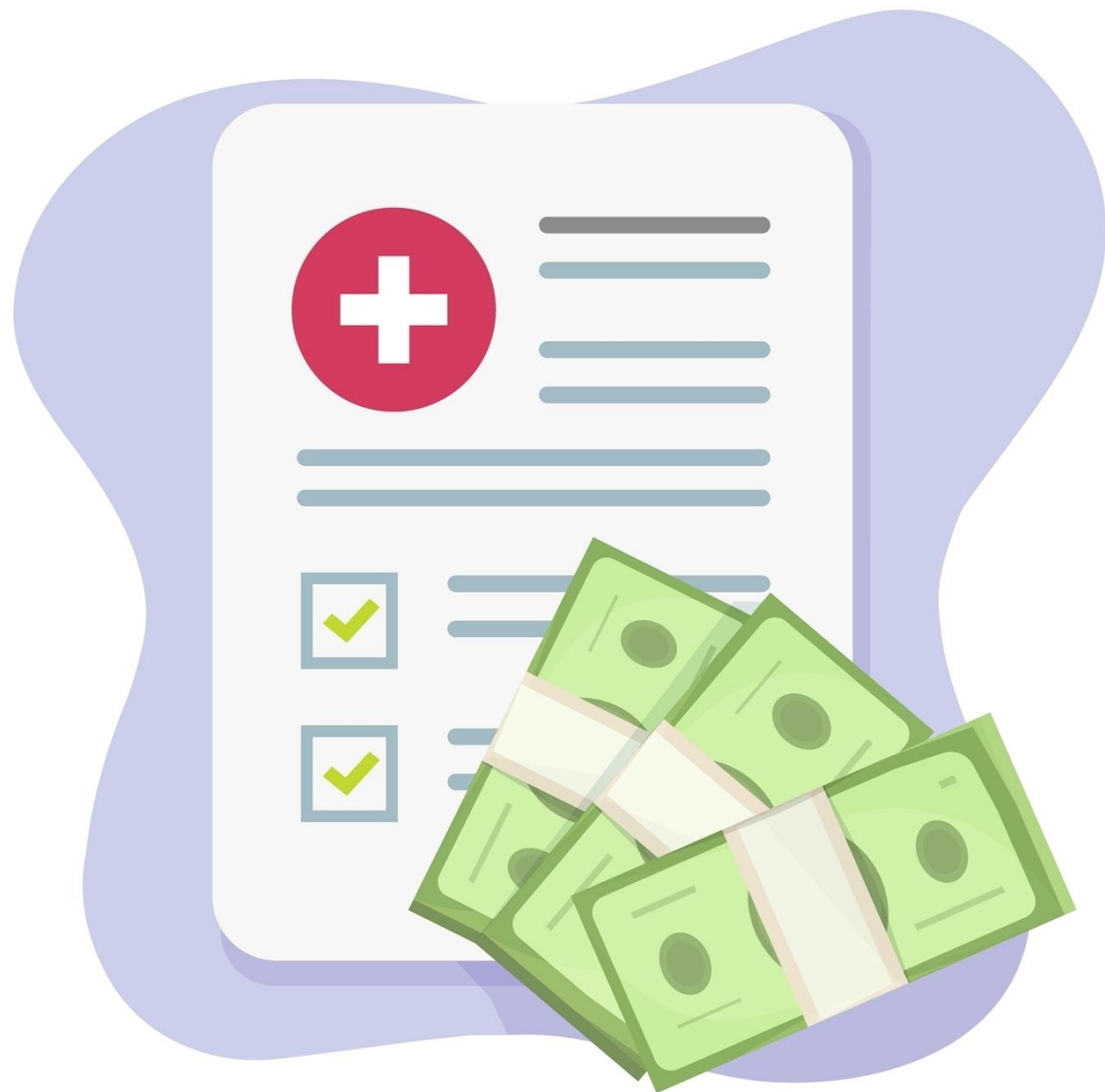
Oui : 55%



Non : 45%

07

LES DEPASSEMENTS D'HONORAIRES



Plus de deux Français sur cinq ont été confrontés à des dépassements d'honoraires au cours des 12 derniers mois, une situation particulièrement fréquente chez les cadres / retraités cadres, les personnes âgées, celles souffrant d'une ALD et les femmes.

Les publics les plus précaires (jeunes, CSP-/ Retraités CSP-, demandeurs d'emploi) semblent moins exposés aux dépassements d'honoraires, ce qui reflète probablement davantage une contrainte financière les conduisant à renoncer en amont, avant même d'atteindre la consultation où apparaissent les dépassements.

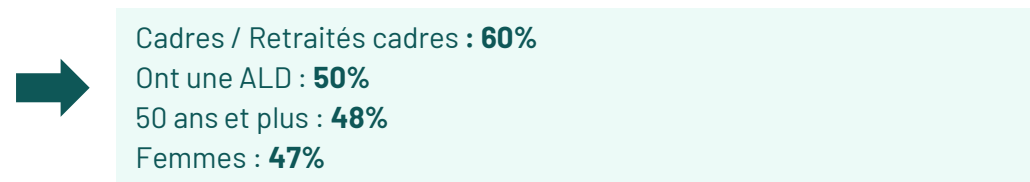
Nouvelle question

Au cours des 12 derniers mois avez-vous été confronté à des dépassements d'honoraires ?

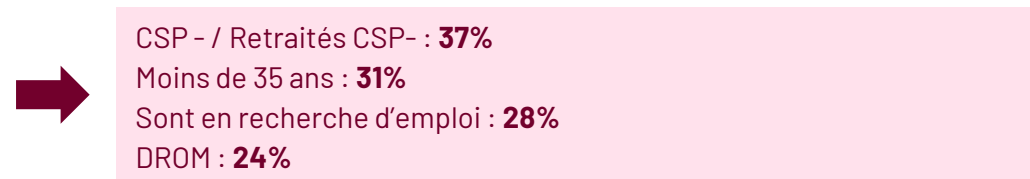
Base : à tous



% Les plus confrontés aux dépassements :



% Les moins confrontés aux dépassements :

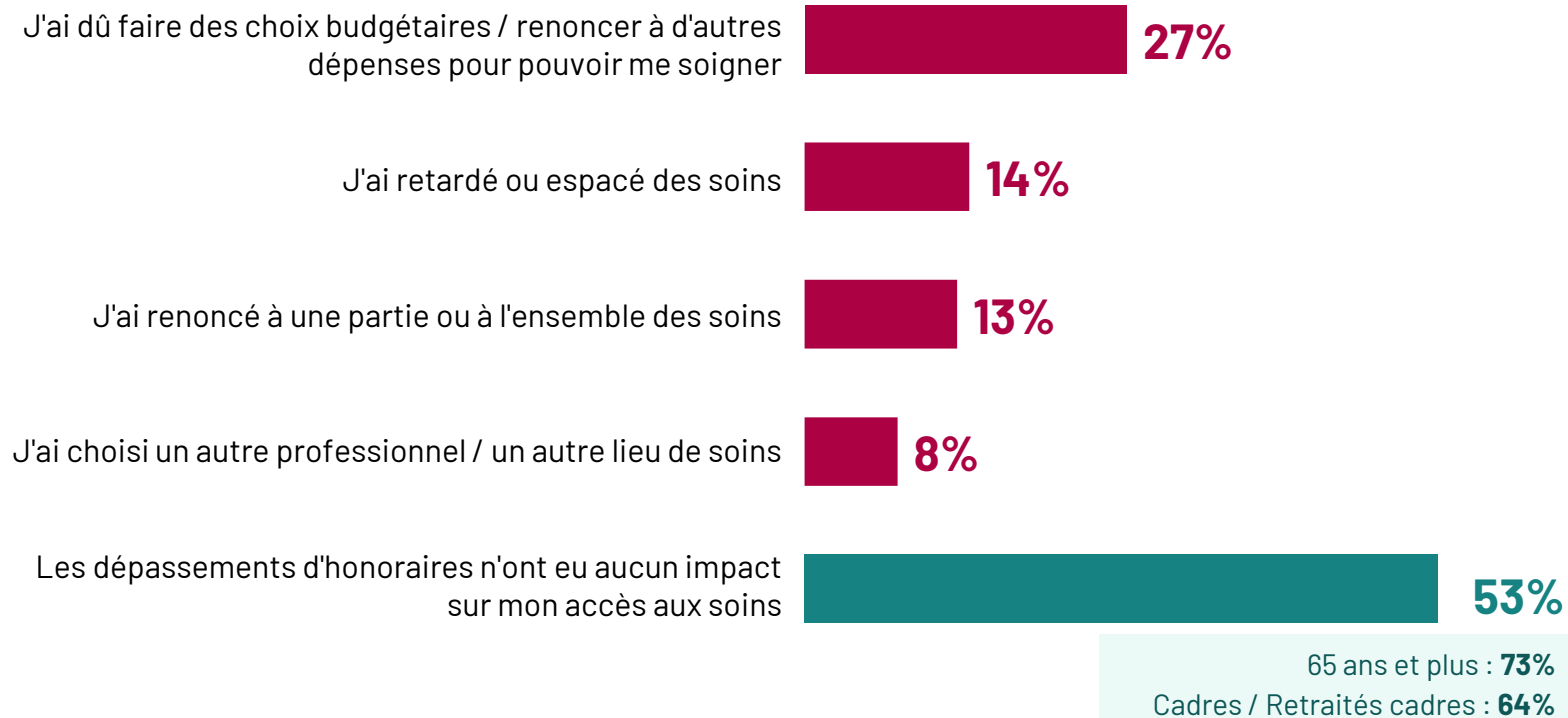


Les dépassements d'honoraires ont des impacts lourds pour presque un Français sur deux : retard de soins, renoncement partiel ou total, arbitrages douloureux avec d'autres dépenses...

Ces effets négatifs dans l'accès aux soins sont particulièrement visibles chez les plus jeunes et chez les publics les plus fragiles économiquement. Le dépassement est néanmoins sans impact pour l'autre moitié, plus particulièrement pour les cadres et les personnes âgées.

Nouvelle question

Au cours des 12 derniers mois, ces dépassements d'honoraires ont-ils eu l'un des effets suivants sur votre accès aux soins ?
Base : à ceux qui ont été confrontés à des dépassements d'honoraires au cours des 12 derniers mois



% dont le dépassement d'honoraires a impacté négativement l'accès aux soins

47%

Foyers CSP- : 63%

35-49 ans : 61%

Ile de France : 60%

Moins de 35 ans : 58%

ANNEXES

Fiche technique

Étude téléphonique sur système CATI

ÉCHANTILLON

- **Population cible** : 1002 Français âgés de 15 ans et plus, représentatif de la population résidant sur le territoire français (métropole et DROM).
- **Tirage de l'échantillon et fichier sources** : Tirage aléatoire dans une liste achetée à un fournisseur agréé
- **Critères et sources de représentativité de l'échantillon** : sexe, âge, profession de l'interviewé et de la personne de référence du ménage, région et catégorie d'agglomération..

COLLECTE DE DONNÉES

- **Echantillon réalisé** : 1002 cas
- **Mode de recueil** : téléphone CATI
- **Méthodes de contrôle de la qualité de la collecte**: 10% de contrôles téléphoniques indépendants a posteriori sur les points clefs
- **Type d'incentive** : aucun
- Les données seront conservées 12 mois

TRAITEMENTS DES DONNÉES

- Echantillon pondéré
- Méthode de pondération utilisée : Calage sur marges
- Critères de redressement : 1002 Français âgés de 15 ans et plus, représentatif de la population résidant sur le territoire français (métropole et DROM), et taux d'ALD.

Compléments d'informations
méthodologiques disponibles sur demande

FIABILITÉ DES RÉSULTATS : Études administrées par enquêteur

La fiabilité globale d'une enquête est le résultat du contrôle de toutes les composantes d'erreurs, c'est pourquoi Ipsos impose des contrôles et des procédures strictes à toutes les phases de l'étude.

EN AMONT DU RECUEIL

- **Echantillon** : structure et représentativité selon les données de l'Insee
- **Questionnaire** : le questionnaire est rédigé en suivant un process de rédaction. Il est relu et validé par un niveau senior puis envoyé au client pour validation finale. La programmation (ou script du questionnaire) est testée par au moins 2 personnes puis validée.
- **Collecte** : les enquêteurs sont formés aux techniques d'enquêtes dans un module de formation dédié préalable à toute participation à une étude. Par ailleurs, ils reçoivent ou assistent à un briefing détaillé au démarrage

LORS DU RECUEIL

- **Echantillonnage** : Ipsos impose des règles d'exploitation très strictes de ses bases de tirages afin de maximiser le caractère aléatoire de la sélection de l'échantillon: tirage aléatoire, taux de sollicitation, taux de participation, abandon en cours, hors cible...

- **Suivi du terrain** : La collecte est suivie et contrôlée (pénétration, durée d'interview, cohérence des réponses, suivi du comportement du répondant, taux de participation, nombre de relances,...).

EN AVAL DU RECUEIL

- Les résultats sont analysés en respectant les méthodes d'analyses statistiques (intervalle de confiance versus taille d'échantillon, tests de significativité). Les premiers résultats sont systématiquement contrôlés versus les résultats bruts issus de la collecte. La cohérence des résultats est aussi contrôlée (notamment les résultats observés versus les sources de comparaison en notre possession).
- Dans le cas d'une pondération de l'échantillon (méthode de calage sur marges), celle-ci est contrôlée par les équipes de traitement (DP) puis validée par les équipes études.